

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 0 (1985)
Heft: 4

Rubrik: Lieu de stationnement : par exemple Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIEU DE STATIONNEMENT - PAR EXEMPLE BERNE

Le 8 novembre 1984, une motion a été présentée au conseil municipal de la ville de Berne qui demandait que les conseillers municipaux préparent un projet de loi afin que les "gens du voyage" puissent obtenir un emplacement digne pour y faire halte dans la commune.

Dans un rapport de la direction de l'urbanisme concernant cette motion il est stipulé que "la nécessité pour les jenische de leur trouver une solution meilleure et définitive est incontestée car l'emplacement actuel qui leur est alloué derrière la laverie centrale offre des conditions d'accueil insuffisantes."

Par l'arrêt du 19 juin 1985, le conseil municipal a demandé aux services concernés de prendre l'affaire en main et de procéder à la préparation d'un nouvel emplacement.

"La Jeunesse Bernoise - L'Ecole Bernoise" a effectué des vérifications sur place. Ce nouvel emplacement serait certainement exemplaire pour la Suisse. Les gens du voyage se sont aussi exprimés positivement envers "La Jeunesse Bernoise - l'Ecole Bernoise"

ECOLE : EXEMPLE BERNE

Les enfants des gens du voyage qui entrent dans la lère classe ne sont pas socialement intégrés et connaissent des difficultés avec la langue. Avec le temps, les choses s'équilibrent. Il est fantastique de constater comme les enfants rattrapent leur retard grâce à l'aide de leurs camarades et à des leçons de soutien.

UN ENRICHISSEMENT POUR NOTRE CLASSE

Tous les instituteurs du "Steigerhubel" sont d'accord. Ces enfants sont un enrichissement pour la classe bien que leur présence demande parfois beaucoup de travail et de patience. Mais ils disposent de bien plus de sens pratique, d'expérience de la vie et de sens des responsabilités que leurs camarades sédentaires.

LES PEURS ET "UNE PEAU FRAGILE"

Souvent les enfants des gens du voyage éveillent des frayeurs autour d'eux car la mesure de "Pro Juventute" est encore présente dans les esprits. De plus, les administrations ont une méfiance latente à l'égard de cette population "pas comme les autres". Ces enfants sont particulièrement sensibles à la moquerie de leurs camarades et sentent de façon particulièrement aigüe les différences que l'on fait avec eux par rapport aux autres.

DE LA TOLERANCE PLUTOT QUE DE L'ETROITESSE D'ESPRIT

Pour une fois, la politique bernoise a démontré sa tolérance : Dans deux écoles bernoises (Steigerhubel et Brunnmattschulhaus) les enfants des gens du voyage viennent durant l'hiver et repartent après les vacances de printemps, et, sans toutefois devenir des élèves modèles, ils rattrapent cependant leur retard grâce à l'aide de leur camarades et à des leçons de soutien.

LES COUPS DE POING DU MAITRE NE SONT PLUS DE MISE

Les gens du voyage et leurs enfants ne devraient pas avoir honte de leur mode de vie particulier et une histoire comme celle qu'a raconté M.B. à l'institutrice ne devrait plus se reproduire : "Mon maître, m'a lorsque j'étais enfant frappé du poing sur la tête et certifié que je deviendrais un criminel"..."Mais, pas vrai, Madame l'institutrice, je suis tout de même devenu un homme digne..."